



Caisse de Prévoyance et de
Retraite des Notaires

JUIN 2019 | n°6

Le fil d'info

l'actualité de votre caisse



Maître Pierre COURJARET
Vice-président de la CPRN
Président de la Commission du Fonds
d'action sociale

pages 2 et 3

LA RÉFORME DES RETRAITES

Conférence de presse

Présentation du scénario
opposable à la réforme
des retraites portée par
le HCRR

Information auprès
de la profession

Information auprès
des retraités avec notre
partenaire l'ANNOR

page 4

RÉSUMÉ DU CONGRÈS DES NOTAIRES 2019

Temps forts / Faits marquants

page 4

COMMUNICATION DIGITALE

Évolution du site internet
CPRN et Réseaux sociaux

Face à la dépendance : la CPRN est à vos côtés

Nous réfléchissons depuis plus de deux ans à la mise en place d'une aide à nos affiliés dans le cadre de la perte d'autonomie. En juillet 2018, notre Conseil d'Administration en a approuvé les modalités : la CPRN n'a pas souhaité gérer cette action selon l'approche assurancielle du « 5^{ème} risque » : elle a préféré l'inclure au sein des sections dans le cadre global de notre action sociale, et donc sans cotisation supplémentaire.

Une réflexion officielle est en cours sur ce sujet brûlant : en mars dernier le rapport LIBAULT, remis à Madame BUZYN, Ministre de la Santé et des Solidarités, fixait comme objectif majeur la création de 80 000 emplois dans les EPHAD, qui accueillent environ 600 000 résidents. À cette occasion, Madame BUZYN a déclaré « *l'heure est venue d'une grande prise de conscience* ».

Edouard PHILIPPE, Premier Ministre, il y a quelques jours, vient d'annoncer des textes novateurs pour la fin de l'année. Les besoins sont considérables, et même si dans une période budgétaire sous contrainte, l'équation n'est pas simple, il faut avec détermination progresser vers ces objectifs.

Notre Caisse est la première institution à mettre en place cette couverture au sein des régimes professionnels libéraux. Elle prend en charge les affiliés actifs, retraités et conjoints survivants en cas de dépendance totale (GIR I et II) sous la forme d'une allocation mensuelle forfaitaire décidée au regard de la situation fiscale et patrimoniale du demandeur, ou encore d'une aide ponctuelle au financement d'équipements permettant le maintien à domicile.

Cette démarche innovante et nécessaire a porté ses fruits : nous recevons chaque mois de nouveaux dossiers à traiter. Dans la continuité du régime invalidité-décès mis en place en janvier 2018, notre Caisse assume ainsi pleinement son rôle social.

Notre objectif est bien entendu d'affiner notre offre en matière de couverture sociale : nous y travaillons très activement : c'est également dans cette optique que notre implication continue et déterminée depuis l'origine dans le projet de réforme des retraites trouve sa justification.

Nous restons à votre écoute.

Bien confraternellement.

LA RÉFORME DES RETRAITES

Conférence de presse

Un livre blanc a été réalisé à la suite des travaux menés par les membres du think tank Pro' Action Retraite, qui présente la volonté de contribuer activement au projet de réforme des retraites par une contribution structurée, ouverte, légitime et engagée.



Une Conférence de Presse a été organisée à la Maison de l'Amérique latine le 14 mars 2019 pour présenter le livre blanc au grand public.

Le **livre blanc** a été adressé au **Président de la république** et aux **différentes instances du Gouvernement concernées** (le Premier Ministre, la Ministre des solidarités et de la Santé, le Haut-commissaire à la réforme des retraites) pour solliciter une rencontre afin d'exposer notre cadre de réflexion.



POINT PRESSE

Les retombées presse ont été nombreuses suite à cet événement avec la publication d'articles dans différents magazines tels que Le Figaro, Capital, Les Échos, La Croix, ...

Le Président CRENEAU-JABAUD, également Président de Pro' Action Retraite, a donné plusieurs interviews radios.

Présentation du scénario opposable à la réforme des retraites portée par le HCRR

Ce scénario se caractérise par :

- **une adhésion à l'esprit de la réforme** voulue par le Président de la République ;
- **une ambition : s'inscrire dans l'économie sociale du XXI^e siècle** ;
- **un haut niveau de résilience** des Caisses qui s'engagent dans une profonde évolution de leur modèle ;
- **une forte dynamique économique et sociale** en faveur des professionnels indépendants ;
- **une volonté d'investissement prospectif** sur l'évolution des professions libérales et des indépendants afin de renforcer leur protection sociale.

Le scénario opposable de Pro 'Action retraite est construit sur 3 piliers :

- ❖ **1** • un 1^{er} pilier de retraite universel et solidaire, dans le droit fil des engagements du Président de la république
- ❖ **2** • un 2^{ème} pilier professionnel obligatoire, comme dans la quasi-totalité des pays développés
- ❖ **3** • un 3^{ème} pilier individuel au libre choix des affiliés

Le scénario opposable a été présenté en exclusivité au journal Les Échos et relayé sur le site internet de Pro 'Action retraite.



IMAGINONS L'AVENIR

le scénario opposable

mai 2019

VOTRE CAISSE SE MOBILISE !



IMAGINONS L'AVENIR

INVITATION

Pro'Action Retraite, think tank regroupant plusieurs caisses de retraite de professionnels indépendants et libéraux, apporte sa contribution au débat, pour l'avenir de notre système de protection sociale et dans le cadre de la réforme des retraites.

Maître Béatrice Créneau-Jabaud
Présidente de la Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires

Monsieur Gilles Désert
Président de la Caisse Autonome de Retraites et de Prévoyance des Vétérinaires

Madame Monique Durand
Présidente de la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens

Monsieur Frank Lefèvre
Président de la Caisse Autonome de Retraite des Chirurgiens Dentistes et des Sages-Femmes

Monsieur Jean-Claude Spitz
Président de la Caisse d'Assurance Vieillesse des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes

ont le plaisir
de vous inviter
au colloque :

**La protection
sociale des
indépendants
et des libéraux :
quelle réforme
des retraites ?**

Le 25 juin 2019 de 14h à 18h
Au Palais Brongniart à Paris

Avec la participation d'Hervé NOVELLI
Ancien Ministre, créateur de Wiki PME

Grand témoin :

Xavier BERTRAND
Président du Conseil Régional Hauts-de-France,
Ancien Ministre

Merci de confirmer votre présence par e-mail :
communication@proactionretraite.com

La CPRN a participé à de nombreuses conférences organisées par les acteurs de la protection sociale sur la réforme des retraites.

Le Directeur général, Jean-Paul MULLER a représenté la **CPRN au World Pensions Council** à Bruxelles afin de présenter les travaux de Pro' Action retraite.

Information auprès de la profession

La CPRN informe régulièrement le Conseil Supérieur du Notariat ainsi que les partenaires de la Caisse des actions déployées par Pro' Action retraite.

Le Président, Béatrice CRENEAU-JABAUD et le Directeur général, Jean-Paul MULLER, ont organisé une conférence fin mars 2019, dédiée à la réforme des retraites à la CPRN.

Les Présidents des conseils régionaux et des chambres ont été informés sur les travaux menés au sein du Think tank Pro' Action retraite.

Information auprès des retraités avec notre partenaire l'ANNOR

Intervention de la CPRN aux réunions d'informations organisées par l'ANNOR à QIMPER et à TOULOUSE afin de présenter aux notaires retraités les actions réalisées avec Pro' Action retraite.

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur accueil chaleureux et leur soutien !

COLLOQUE DU 25 JUIN 2019

Avec la participation de

Xavier BERTRAND

Ancien Ministre

Président de la Région Hauts-de-France



www.proactionretraite.com

Twitter / LinkedIn



RÉSUMÉ DU CONGRÈS DES NOTAIRES 2019

Temps forts

La CPRN était au rendez-vous au congrès des notaires 2019 du 2 au 5 juin à Bruxelles.

Nous avons été heureux d'accueillir sur notre stand de nombreux affiliés tout au long de cet événement.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous donnons rendez-vous pour le prochain congrès des notaires 2020 qui se tiendra à Paris.



+ de 250 visites

+ de 180 entretiens personnalisés

100 % des notaires satisfaits de notre qualité de service

Faits marquants

" Quel **projet** porte le **gouvernement** ? "

" Quelles sont les **actions** menées par la **CPRN** ? "

Le Président, **Béatrice CRENEAU-JABAUD** et le Directeur général, **Jean-Paul MULLER** de la CPRN ont été très largement sollicités sur le sujet de la réforme des retraites.

La CPRN a créé un espace dédié exclusivement aux informations relatives à la réforme des retraites.

COMMUNICATION DIGITALE

Évolution du site internet



La CPRN a le plaisir de vous annoncer le lancement du projet de refonte du portail sécurisé avec une authentification ID.Not pour les actifs et FranceConnect pour les retraités.

Une communication sera dédiée à cette solution dès la rentrée.

Un espace d'information dédié à l'ANNOR



Dans le cadre du partenariat avec l'ANNOR, la CPRN a mis en place un espace d'information dédié à l'association sur son site internet. Cet espace pourra vous permettre de découvrir les activités et l'actualité de l'ANNOR.

www.cprn.fr



FOCUS DIGITAL

Retrouvez la CPRN sur Twitter et LinkedIn.
Restez connecté !



À votre écoute !

Le Pôle affiliés est à votre disposition pour répondre à vos demandes d'information, de conseils et pour bénéficier d'entretiens personnalisés du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires
43, avenue Hoche - 75008 Paris | Tél. +33 (0)1 53 81 75 00 | contact@cprn.fr

Lettre d'information, réalisée par la CPRN - 43, avenue Hoche - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 81 75 00 | Directeur de publication : Jean-Paul MULLER | Rédaction : CPRN
Réalisation graphique : Agence Latitude - 0224/19 | Impression : Imprimerie Chauveau - 2, rue du 19 mars 1962 - 28630 Le Coudray

